

PROGRAMME DE FORMATION CODE 78

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation de 7h est de régulariser votre permis de conduire et de vous donner le droit de conduire tout type de véhicule de la catégorie B : vous ne serez plus restreint à conduire uniquement un véhicule muni d'une seule boîte automatique.

Public concerné

Seuls les élèves titulaires de la catégorie du permis B avec la mention 78 depuis au moins 3 mois, c'est-à-dire qui ont passés leur permis de conduire en boîte automatique sont concernés par cette formation.

Cependant les élèves ayant passés leur permis en boîte automatique pour raison médicale ne sont pas autorisés à suivre cette formation.

Conditions d'organisation de la formation

La formation est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel agréé, relevant de la catégorie B du permis de conduire appartenant à l'établissement. Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installée à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.

AUTO-ECOLE EUROPE

39 BIS RUE BOUVET 97400 SAINT DENIS

TEL : 0262 20 32 24 / 0692 14 63 90

SIRET : 490 666 815 000 17

AGREMENT N° E0709D00840

Prérequis

Avoir réussi l'examen pratique avec un véhicule automatique

Déroulement de la formation

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

- Séquence 1 : (2h)

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

- Séquence 2 : (5h) Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Obtention du permis B

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur et un exemplaire est transmis à l'autorité administrative. Le conducteur est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie concernée en boîte manuelle qu'à partir du moment où il est possession du titre définitif de conduite correspondant.

LE PROGRAMME DE FORMATION (REMC) PERMIS

B/AAC/CS
NOM DE L'ÉLÈVE : _____
Responsable pédagogique : _____
N° d'organism : _____

PROGRAMME de formation
REMC
4 COMPÉTENCES GLOBALES ET 22 COMPÉTENCES ASSOCIÉES

1 Maîtriser
le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Appréhender les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications initiales et esécutées.
- Écrire, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Trajectoire : tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses vitesses.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger le volant en ayant en ligne droite et en courbe en adoptant l'axe de trajectoire.
- Appuyer sur le sol et le quitter.
- Effectuer une manœuvre et un demi-tour en sécurité.

2 Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales

- Respecter la signalisation, les zones usées et en faire compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adopter l'axe aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en opposition.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Finir les manœuvres à sens giratoire et les ronds-points.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3 Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Observer et maintenir les distances de sécurité.
- Créer, dépasser être dépassé.
- Passer les virages et conduire en sécurité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes, savoir en faire compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Connaître le robot et dire la traversée d'ouvrages, routes tels que les tunnels, les ponts.

4 Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principales règles de sécurité au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident, d'arrêt, d'arrêt, d'arrêt.
- Être l'opérateur des cartes à la conduite du véhicule régulateur, témoin de vitesse, ABS, radar à la navigation.
- Avoir des notions sur l'entretien, le nettoyage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

ENPC

AUTO-ECOLE EUROPE

39 BIS RUE BOUVET 97400 SAINT DENIS

TEL : 0262 20 32 24 / 0692 14 63 90

SIRET : 490 666 815 000 17

AGREMENT N° E0709D00840